Prise en charge des patients atteints de sclérose latérale amyotrophique : une étude issue du Système National de Données de Santé français

1^{er} Auteur : Camille, NEVORET, Directrice adjointe du pôle Biostatistiques, Cemka, Bourg-la-Reine, France

Autres auteurs :

- Sabine, TURGEMAN, Directrice Générale, Association pour la recherche sur la SLA (ARSLA), Paris
- Pr Philippe CORCIA, Neurologue, Centre de référence SLA et autres maladies du neurone moteur, CHU de Tours
- Pr Philippe, COURATIER, Neurologue, centre de référence SLA et autres maladies rares du neurone moteur, coordonnateur FilSLAN, CHU de Limoges
- Elodie, TORRETION, Biostatisticienne, Cemka, Bourg-la-Reine, France
- Anne, DUBURCQ, Directrice du pôle Santé Publique, Cemka, Bourg-la-Reine, France
- Pr Claude DESNUELLE, Vice-président, Association pour la recherche sur la SLA (ARSLA), Paris





Projet à l'initiative et financé par l'Association pour la recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique (ARSLA)



CONTEXTE

- La Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA) est la maladie du neurone moteur la plus fréquente. Elle se caractérise par une perte des neurones moteurs du cerveau et de la moelle entrainant à terme une paralysie complète des muscles des bras, jambes et de la gorge conduisant à une incapacité à marcher, manger, parler ou respirer.
- Peu d'études ont documenté la prise en charge et l'impact de cette maladie en termes de comorbidités, consommations de soins et coûts en France.
- En plus des résultats présentés par la suite, notre étude a permis d'estimer les coûts de prise en charge liés à la maladie (comparaison à une population témoin) ainsi que les restes à charge estimés à partir d'une enquête patients.



OBJECTIFS

L'objectif de l'étude est de décrire la prise en charge des patients atteints de sclérose latérale amyotrophique (SLA), diagnostiqués entre 2012 et 2022.

METHODE

- Cette étude a été réalisée sur les données du Système National de Données de Santé (SNDS), qui recense l'ensemble des soins ambulatoires et hospitaliers remboursés pour plus de 99% de la population française (près de 66 millions de personnes).
- Les patients atteints de SLA ont été identifiés à partir d'un algorithme basé sur le code CIM-10 « G122 : Maladies du neurone moteur » lors d'une hospitalisation ou en affection de longue durée (ALD) associé à au moins une délivrance de riluzole.
- Seuls les patients incidents entre 2012 et 2022 ont été inclus.
- Le taux de recours aux professionnels de santé est décrit sur les 5 années suivant le diagnostic de SLA (i.e première identification de la SLA dans le SNDS), par année chez les sujets vivant l'année d'intérêt.
- Le taux de recours aux traitements de suppléance vitale est décrit à 3 ans à partir d'une analyse en risque compétitif permettant de prendre en compte le décès.



RESULTATS

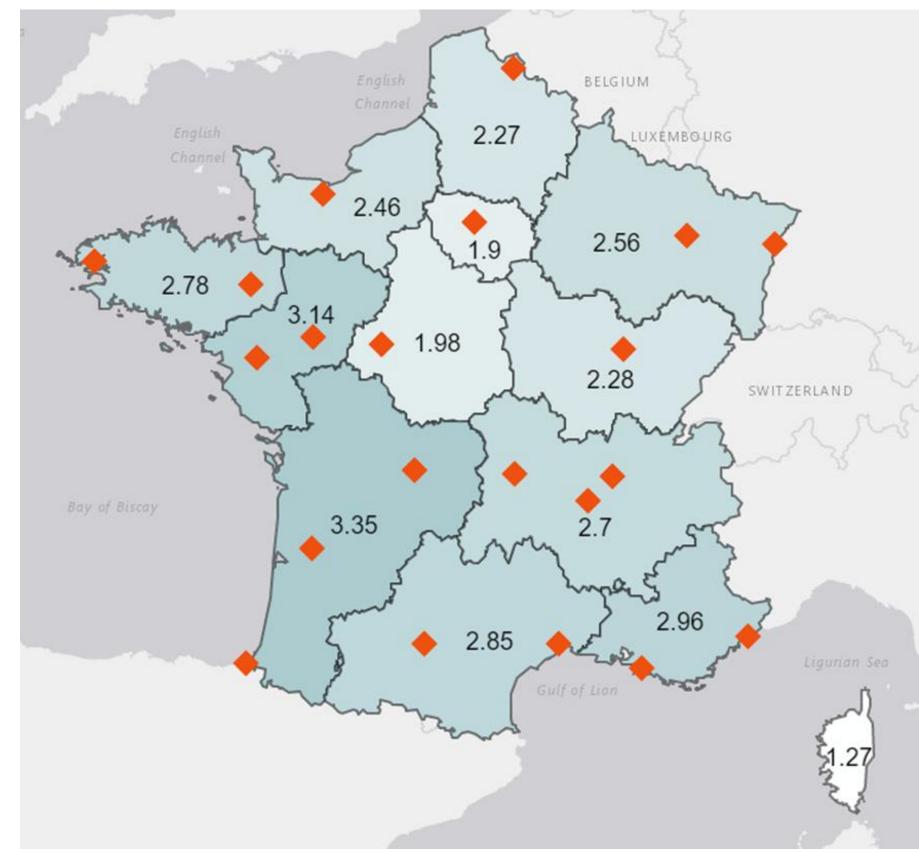
Population d'étude

- Entre 2012 et 2022, un total de 17 597 cas incidents de SLA a été identifié.
- La population était âgée de 67,3 ans en moyenne et composée de 55,5% d'hommes.
- La population ne présente pas de différences importantes avec la population générale en termes de désavantage social (répartition de 20% dans chacun des quintiles). 5,6% des patients bénéficiaient de la CSS l'année du diagnostic.

Incidence

- Le taux d'incidence annuel moyen sur la période d'étude était de 2,45 cas pour 100 000 habitants.
- Entre 2012 et 2021, le taux d'incidence annuel a augmenté de 2,23 à 2,57 cas pour 100 000 habitants avec une légère baisse sur la période Covid-19 (taux de 2,38 pour 100 000).
- En 2021, les taux d'incidence sont les plus faibles en Corse (1,27), en Centre-Val de Loire (1,98), en Île-de-France (1,90). À l'inverse, les incidences les plus élevées sont observées en Nouvelle-Aquitaine (3,35) et en Pays de la Loire (3,14). (Figure 1)

Figure 1 : Taux d'incidence annuel en 2021, standardisé selon l'âge et le sexe



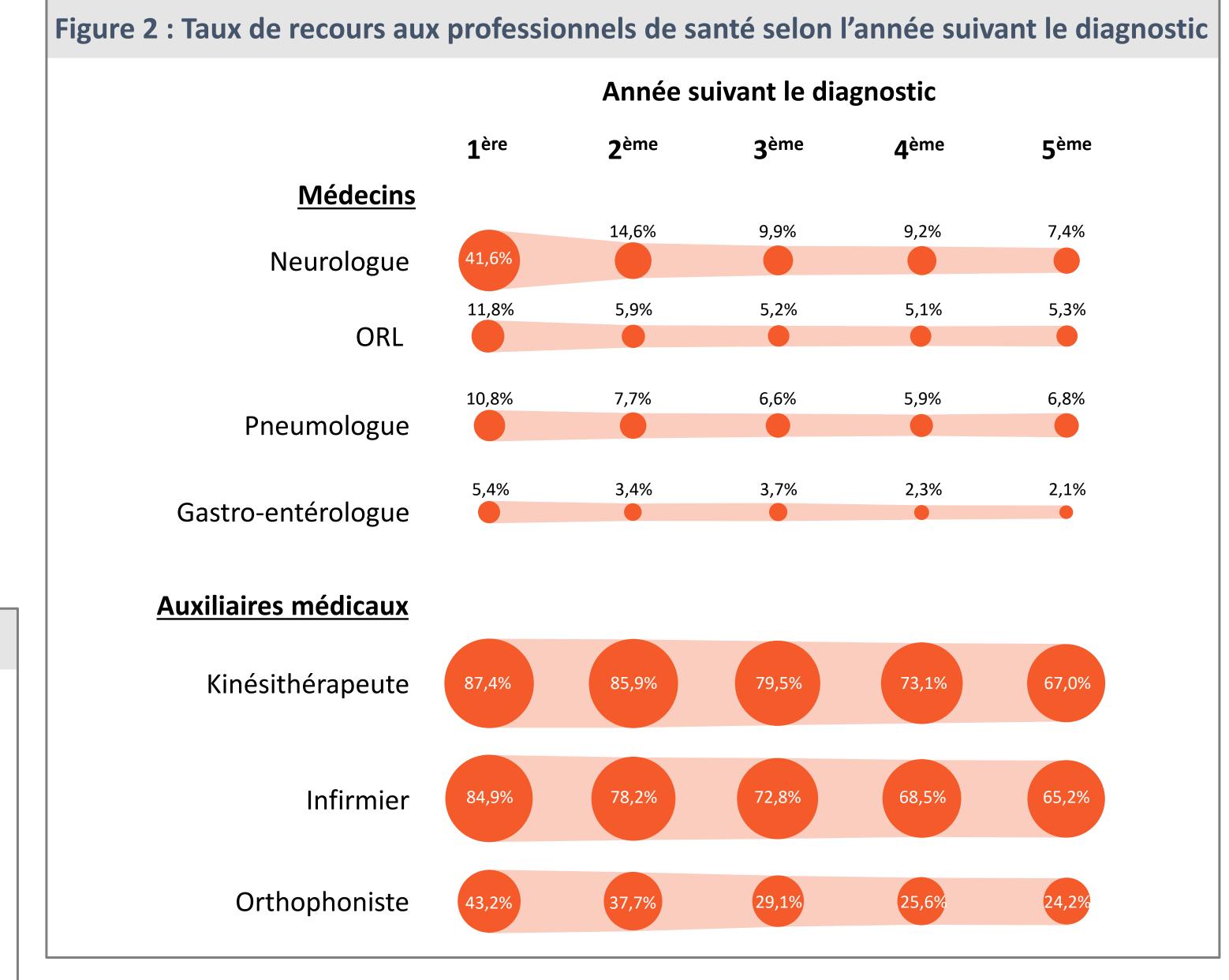
Résultats présentés pour **100 000 habitants**

Résultats standardisés sur l'âge et le sexe selon les données INSEE 2021

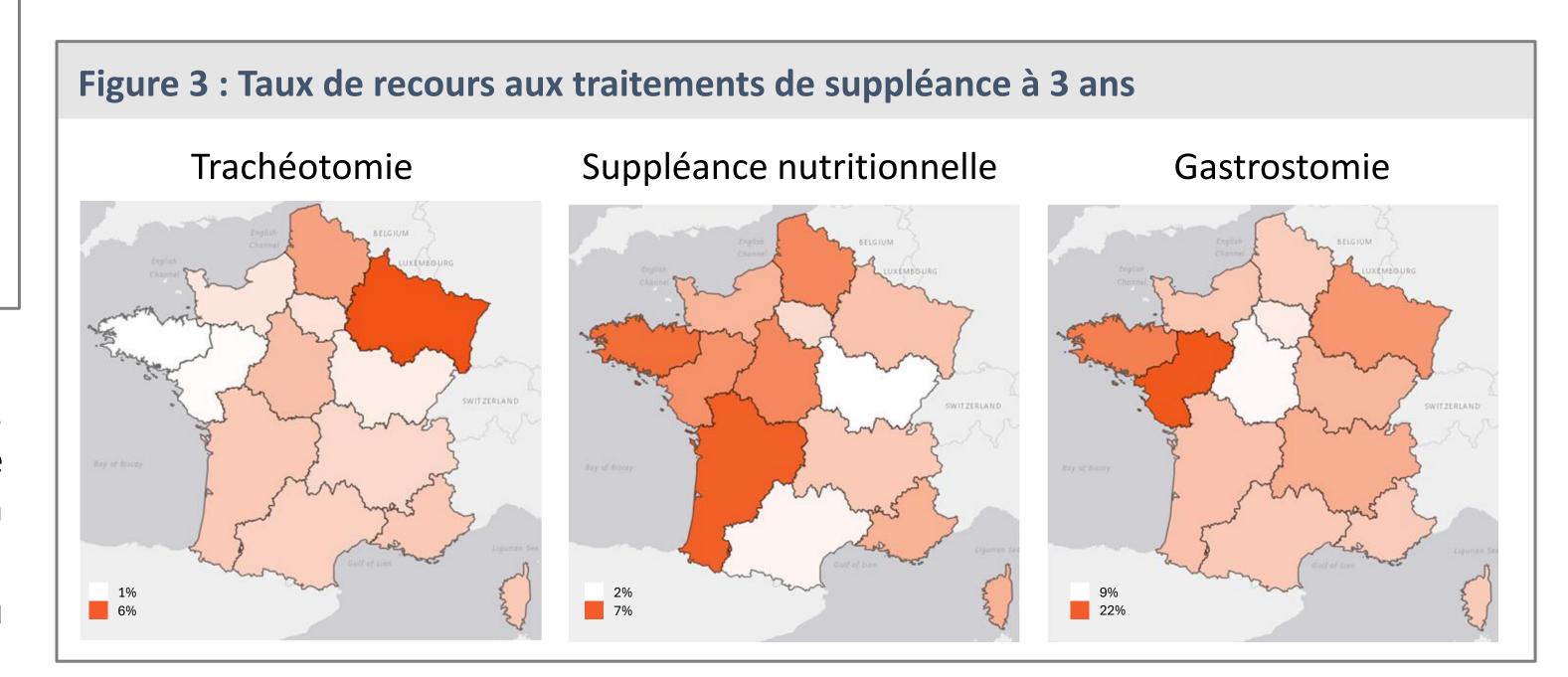
Centres de **référence** maladies rares ou centres de **ressources et de compétences** maladies rares

Prise en charge

- L'année suivant le diagnostic, 69,6% des patients avaient consulté un neurologue, 25,5% un pneumologue, 15,2% un ORL, et 11,0% un gastro-entérologue. La grande majorité était prise en charge par des auxiliaires médicaux : 87,5% par un kinésithérapeute, 84,8% par un infirmier et 43,1% par un orthophoniste (Figure 2).
- Une diminution du taux de recours est observée à mesure que l'on s'éloigne du diagnostic, quelques soit le professionnel de santé (Figure 2).



- A 3 ans, 14,0% étaient gastrotomisés, 2,4% étaient sous suppléance nutritionnelle et 2,1% étaient trachéotomisés.
- Des disparités régionales importantes étaient observées (Figure 3), avec des taux de recours variant de 9% (Centre-Val-de-Loire) à 22% (Pays-de-la-Loire) pour la gastrostomie, de 2% (Bourgogne-Franche-Comté) à 7% (Nouvelle-Aquitaine) pour la suppléance nutritionnelle et de 1% (Bretagne) à 6% (Grand-Est) pour la trachéotomie.





CONCLUSION

L'étude a mis en avant un fort recours aux soins qui concorde avec le niveau de handicap qu'implique la maladie. Des disparités régionales ont été observées, notamment sur le recours aux traitements de suppléance vitale, méritant d'être analysées sur la base des recommandations internationales.



Anne DUBURCQ : <u>anne.duburcq@cemka.fr</u> Camille NEVORET : <u>camille.nevoret@cemka.fr</u>